

**De:** Albert Klein <kleinales@cario.fr>  
**Envoyé:** vendredi 7 février 2025 11:05  
**À:** 67 Bal Enquête Publique Vendenheim et Autres  
**Objet:** Avis d'Enquête Publique Aménagement foncier

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Bonjour,

Après consultation de l'Avis d'Enquête Publique sur le projet du nouveau aménagement foncier Agricole Forestier et Environnemental.

Je me permets de vous signaler que je ne suis pas du tout d'accord avec les décisions prises concernant ma Parcelle nommée ci-dessous

Section : 31  
N° plan : 35  
Lieudit : Im Eckwersheimer Loch  
Contenance : 13 ares 35

Propriétaire : KLEIN Albert  
37, rue du Traîneau  
67720 - HOERDT

Pourquoi je ne suis pas d'accord car en lecture des études et de toutes les prescriptions qui sont énumérées je me permets encore une fois de rappeler le paragraphe de l'étude préalable de 2017 qui stipule les mesures de préservation : ci-dessous une copie de ce paragraphe

L'étude préalable de 2017 avait ainsi proposé des mesures de préservation :  
Des prairies naturelles, des haies et bosquets ;  
Des vergers vignes, talus boisés en mosaïque ;  
Dans des secteurs sensibles correspondant aux secteurs des talus de Geudertheim en Gehren, aux vergers et haies en Galgenklamm entre Geudertheim et Kurtzenhouse, à la mosaïque de vergers et haies en Eckwersheimer loch et Turnweg à Hœrdt, aux haies et vergers à Vendenheim en Pfueterberg, Schalneuacker, Schlemerberg et Rehaeusel ;  
Des cours d'eau avec des emprises publiques le long des cours d'eau (bande enherbée) ;  
Et de lutte contre les coulées de boues à Geudertheim, Bietlenheim et Vendenheim

Le rapport de la commission intercommunale d'Aménagement Foncier du 23 Mai 2017 mentionne également :

De préserver les vergers, jardins, vignes en les réattribuant, dans la mesure du possible, aux propriétaires qui en font la demande.

Etant dans cette situation avec cette parcelle (verger), je ne peux laisser détruire ni perdre tous ces arbres de ce verger.

J'ai envoyé mon désaccord le 29/11/2021

Aucun contact réceptionné entre le 29/11/2021 et le 09/02/2023

J'ai renvoyer une demande le 09/02/2023

Depuis mon entretien dans les bureaux du géomètre à Brumath le jeudi 25/05/2023 je n'ai réceptionné aucun compte rendu de cet entretien.

Que doit-je encore faire comme démarches pour être entendu ????

J'ai bien l'impression que l'on ne veut pas voir les terrains visés qui constituent une opportunité pour y développer des milieux naturels favorables à la diversité.

Qui à ce jour peut me garantir la conservation de mes arbres fruitiers dans ce verger, régulièrement entretenu dans le respect des normes écologiques et naturelles afin de profiter d'une consommation personnelle de fruits non traités. Ci-joint quelques photos de cette parcelle.

Cordialement,

Albert KLEIN

37,rue du Traîneau

67720 - HOERDT

Tél fixe : 0388517107

Tél port : 0689114426





